

La gratuité des transports, une mesure qui change la vie et bonne pour le climat

La gratuité des transports est un débat qui prend de l'ampleur en France et en Europe. C'est un sujet qui mérite d'être à l'ordre du jour de notre prochain congrès notamment à la suite du dépôt par les députés communistes d'une proposition de loi visant à encourager la gratuité des transports collectifs urbains.

Deux conceptions de la gratuité coexistent : une gratuité d'accompagnement pour les pauvres, qui vise à compenser des inégalités de ressources, et une gratuité d'émancipation, qui permet de se libérer de la loi de l'argent, de s'affranchir du marché, qui donne tout son sens à « l'Humain d'abord ».

La gratuité des transports permet de changer la vie concrètement, ici et maintenant. C'est bien entendu une mesure sociale qui permet de redistribuer du pouvoir d'achat aux ménages, notamment aux classes populaires avec de probables conséquences favorables pour l'économie locale et les commerces de proximité. C'est aussi une mesure profondément écologique, en ce sens qu'elle permet très concrètement de réduire la pollution de l'air et les émissions de gaz à effet de serre en diminuant le nombre de voitures et en fluidifiant le trafic automobile. Les exemples de mise en œuvre, même à petite échelle, sont, à ce titre, très démonstratifs : à Châteauroux, où la gratuité existe depuis 15 ans, c'est plus de 200 % d'augmentation de fréquentation, à Aubagne, en 4 ans, c'est plus de 170 % d'augmentation de fréquentation et 10 % de baisse du trafic routier. Dunkerque a constaté les mêmes effets lors de la phase expérimentale de gratuité le week-end, et cela se confirme avec la gratuité totale du réseau depuis le 1er septembre 2018.

« Les automobilistes devraient remercier chaque jour les usagers des transports en commun pour toute la place qu'ils libèrent dans les rues et qui leur permet de ne pas être bloqués en permanence dans les embouteillages. » La célèbre formule d'Albert Jacquard est tout aussi éclairante quant à l'utilité sociale de la gratuité. Les libéraux considèrent que les transports ne servent qu'à l'utilisateur et qu'il est donc légitime qu'il paye pour son usage. Les progressistes, au contraire, estiment que le transport collectif est utile à l'ensemble de la collectivité, qu'il est d'intérêt général. En abandonnant la voiture au profit des transports en commun, on fait diminuer la pollution sonore comme celle de l'air, on améliore la qualité de la vie urbaine. Les transports en commun sont donc utiles à toutes et tous, à celles et ceux qui les prennent, comme à celles et ceux qui ne les prennent pas.

Ainsi, la gratuité des transports réunit le droit (au transport) et l'effectivité du droit (à se déplacer). C'est aussi un nouveau droit à la ville qui la rend accessible à toutes et tous. C'est également un nouveau fait urbain qui permet de penser la transformation de la ville sur le plus long terme. Avec une alternative pertinente à l'utilisation de la voiture, avec un réseau de transport efficace et gratuit, on peut commencer à repenser la ville, à imaginer qu'une partie de la place occupée par la voiture soit redonnée aux piétons, aux cyclistes ou transformée

pour créer de nouveaux espaces publics, de nouvelles places... à de nouveaux usages socialement utiles.

Outre l'argument récurrent du coût financier, les tenants du libéralisme nous opposent un autre argument fallacieux : ce qui serait gratuit serait moins respecté et, par conséquent, la gratuité serait « dangereuse ». Or, là aussi, les expériences montrent que cette « peur du gratuit » des libéraux est bien plus idéologique que pragmatique. Par exemple, à Dunkerque, les incivilités ont diminué de 92 % entre les week-ends où le transport est payant et les week-ends où le transport est gratuit.

Dans un contexte où les libéraux de droite et de gauche font de la baisse de la dépense publique l'alpha et l'oméga de leur pensée politique, il y a besoin de réaffirmer, à l'aide de propositions concrètes comme dans le domaine des transports collectifs, l'utilité du partage des richesses pour répondre aux besoins sociaux et à l'égalité citoyenne. En ce sens, toute mise en œuvre de la gratuité de certains usages et de certains services, est bien évidemment une gratuité socialement construite, sur la base de ressources budgétaires, financières voire de cotisations sociales, qui lui seraient directement affectées.

La gratuité des premiers m³ d'eau, de la cantine ou des transports, devrait être le grand combat des communistes. La gratuité, c'est l'antithèse du capitalisme où tout peut s'acheter et se vendre. Elle permet de s'attaquer frontalement à la domination de l'argent. L'Humain d'abord, c'est faire passer la réponse aux besoins des populations avant les logiques de profit, c'est faire passer l'intérêt général, l'intérêt des femmes et des hommes et celui de l'environnement avant la finance. L'Humain d'abord, c'est aussi la gratuité.

Cyril **CINEUX**, Maire-Adjoint PCF de Clermont-Fd chargé des transports, vice président de Clermont Auvergne Métropole

Jacques **BAUDRIER**, Conseiller de Paris (PCF), Administrateur d'Ile-de-France Mobilités

Alain **PAGANO**, Conseiller Municipal PCF d'Angers

Patrice **VOIR**, Conseiller Municipal PCF de Grenoble, Conseiller Régional PCF Auvergne-Rhône-Alpes

André **CHASSAIGNE**, Député PCF du Puy-de-Dôme

Pierre **GARZON**, Vice-président PCF du Conseil Départemental du Val-de-Marne chargé de l'aménagement, des transports, des déplacements et des circulations. Administrateur d'Ile-de-France Mobilités

Pierre **CHERET**, Maire-adjoint PCF d'Avion à l'Aménagement du territoire, Conseiller Communautaire de l'agglomération Lens-Liévin

Françoise **FITER**, Vice-présidente PCF du Conseil départemental des Pyrénées Orientales

Jean **VILA**, Maire PCF de Cabestany, Conseiller Communautaire, ancien député

Bernard **CZERWINSKI**, Maire PCF de Drocourt, vice-président de l'agglomération Hénin-Carvin, président du groupe Communiste

Delphine **CASTELLI**, Secrétaire de la Section PCF de Dunkerque Littoral, Conseillère Municipale de Dunkerque

Antoine **SPLET**, Conseiller communautaire PCF à l'Eurométropole de Strasbourg

Alain **BRUNEEL**, Député PCF du Nord

Max **GUICHARD**, Président du groupe communistes et apparentés à Bordeaux Métropole

Jean-Paul **LECOQ**, Député de Seine-Maritime